



PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE
DU VENDREDI 5 JUIN 2020
A 18h30

Visio Conférence

LISTE DES PARTICIPANTS

Comités Sportifs Départementaux

- Madame Françoise BORDEREAU (Twirling Bâton),
- Monsieur Philippe CALMUS (Tennis),
- Madame Carole CHEVIET (Canoë Kayak),
- Monsieur Alain COEUGNIET (Equitation),
- Madame Ginette COLIN (EPGV),
- Monsieur Michel CORNIAUX (Football)
- Monsieur Philippe COURTIN (Escrime),
- Monsieur Éric DESMIDT (Voile),
- Madame Nathalie DUBOIS (EPGV),
- Madame Catherine FAUCILLON (Tir),
- Monsieur Jean-Pierre FONTAINE (Randonnée Pédestre),
- Madame Véronique GIBOT (Natation),
- Monsieur François GILBERT (USEP),
- Monsieur Gérard GOURLE (Aviron),
- Monsieur Noël LESAGE (Basket Ball),
- Madame Maryline MERCIER (Tir à l' Arc),
- Madame Camille MOULIERE (Course d'Orientation),
- Monsieur Jean-Jacques NIAY (Vol à Voile),
- Monsieur Claude NOIRON (Tennis de Table),
- Monsieur Christophe NORMAND (Sport en Milieu Rural),
- Monsieur Pascal POIDEVIN (Football),
- Monsieur Ludovic PONTTHIEU (Pentathlon Moderne),
- Monsieur Pascal RAULT (UFOLEP),
- Madame Sophie VELY (Sport Adapté),

Invités

- Madame Colette BLEROT (Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Aisne),
- Monsieur Jean COSLEOU (Président du CDOS Nord),
- Monsieur André de SAINT-MARTIN (Vice-Président du CROS Hauts-de-France),
- Madame Sophie LEGROS (Salariée du CDOS),
- Monsieur Franck MASCRET (Salarié du CDOS),
- Monsieur Etienne MOREAU (Commissaire aux Comptes)
- Madame Claire PHILIPPOT (Salariée du CDOS),
- Monsieur Benjamin TROUILLEUX (Salarié du CDOS).

Excusés

- Monsieur Xavier BERTRAND (Président du Conseil Régional des Hauts-de-France),
- Monsieur Denis DAWINT (Handball),
- Monsieur René DRIGNY (Boxe),
- Monsieur Claude FAUQUET (Président du CROS Hauts-de-France),
- Monsieur Nicolas FRICOTEAUX (Président du Conseil Départemental de l'Aisne),
- Monsieur Jean-Claude JEHIN (Judo),
- Monsieur Bertrand JUBLOT (Inspecteur de la Jeunesse et des Sports),
- Monsieur Thierry MORTECLETTE (MJS).

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Philippe COURTIN, Président, accueille et remercie les Présidents et Présidentes des comités sportifs départementaux ou leurs représentants de participer aux travaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne, qui se déroule, pour la première fois de son histoire, en visioconférence, compte tenu de la crise sanitaire que le pays traverse actuellement.

Philippe COURTIN salue la présence de :

- Colette BLEROT, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Aisne,
- André de SAINT-MARTIN, Vice-Président du CROS Hauts-de-France,
- Jean COSLEOU, Président du CDOS Nord,
- Etienne MOREAU, Commissaire aux comptes.

Philippe COURTIN présente les excuses de Bertrand JUBLOT, Inspecteur de la Jeunesse et des Sports à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Aisne et des différentes personnalités dont la liste est tenue à la disposition de l'Assemblée.

Le quorum est atteint avec 22 comités départementaux présents ou représentés.

Avant de commencer les travaux de l'Assemblée Générale, je souhaite que nous ayons une pensée pour les sportifs, bénévoles et dirigeants sportifs qui nous ont quitté au cours de l'année 2019 et pour toutes les personnes qui vivent des moments difficiles dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19.

RAPPORT MORAL

« Mesdames, Messieurs les Présidents, Chers Amis,

Il y a un an, à l'occasion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui devait se prononcer sur l'exercice 2018, je vous disais **que nous vivions une époque formidable** ! Et que celle-ci le serait tout autant, en 2019, pour plusieurs raisons.

N'était-il pas formidable, en effet, d'instituer une nouvelle gouvernance du sport avec la création de l'Agence Nationale du Sport à 5 ans des jeux olympiques de Paris. Nouvelle gouvernance qui confie, entre-autre, la gestion des crédits de l'ex CNDS, aux fédérations sportives et au CNOSF pour ses structures déconcentrées que sont les CROS, CDOS et CTOS.

Cette gestion a, certes, permis l'élaboration du Plan Sport et Territorial, au niveau régional et départemental en cohérence avec les 4 grands axes de développement définis par le CNOSF. Mais, que d'opacité dans l'élaboration des critères d'attribution des bonus mis en place afin de permettre aux CROS et CDOS de voir leurs aides financières augmenter, se maintenir ou pire baisser en 2020.

Aucun CDOS ou CROS des Hauts-de-France et du Grand Est n'a obtenu ce bonus. Le CNOSF a qualifié l'évaluation de l'utilisation des crédits ANS 2019 attribués au CDOS de l'Aisne de **NEUTRE**.

Neutre, j'en conclus que le CNOSF ne prend pas parti, ou encore qu'il ait décidé de ne pas décider ! L'évaluation des crédits ANS attribués à la réalisation du projet « Inclusion par le sport » pour les résidents des hébergements d'urgence de l'Aisne est déclarée **Neutre** par le CNOSF. Cette évaluation vous avez pu la découvrir dans le rapport d'activité de l'objectif 3 : « Sport et santé bien être » qui a fait l'objet d'une évaluation qualitative, quantitative et financière avec les services de l'Etat.

Malaise à Paris, début mars 2020, lors du rassemblement des CROS et CDOS, au moment du temps consacré à la présentation des projets innovants et aux bonnes pratiques mises en place dans les territoires par les CROS et CDOS. Aucune expérience, aucun projet mis en place dans l'Inter-Région Nord Est des CROS et CDOS n'ont été retenus ou jugés digne d'être présenté.

Une étude sérieuse des comptes rendus d'activités aurait, je pense, permis de détecter les expérimentations et actions innovantes mises en place par le CROS et les CDOS des Haut-de-France et avoir un ou deux temps de présentation comme certains CROS et CDOS.

Une chose est certaine, Nous sommes, depuis 2017, devenus des petits soldats aux ordres du CNOSF et de son administration. L'adoption des nouveaux statuts à l'identique de ceux du CNOSF va faire entrer, en 2021, le CDOS-Aisne dans une nouvelle ère. On peut comprendre que le CNOSF ne veuille plus voir qu'une seule tête, ne plus entendre qu'un seul discours en France, qu'un seul mode de pensées, mais, dans ce cas, **que nous devenions électeur**, comme les fédérations, du Bureau exécutif et de son Président du CNOSF.

2020 sera une année non pas formidable mais exceptionnellement étrange.

Parce que tout s'est arrêté, le 11 mars dernier, à cause d'un virus microscopique et nous vivons toujours avec une Pandémie et son cortège de 30 000 morts, de souffrance, de désespoir mais aussi de solidarité et d'entraide. Nous vivons avec une restriction des libertés individuelles, une vie associative limitée, réduite voire impossible.

Le déconfinement et la reprise sous condition, de certaines activités sportives, montrent la fragilité de nos structures et la nécessité de nous réinventer pour recommencer. Pour le CDOS-Aisne, après le confinement, est venu le temps de la reprise avec un accord de reprise du travail, le 2 juin dernier, et nos 4 salariés partagés entre travail à domicile et présence au bureau de 3 salariés maximum et un protocole d'accueil des dirigeants de clubs, des Comités Départementaux ou d'élus du CDOS avec rendez-vous.

Il nous faut réorganiser les actions afin de les rendre compatibles avec les gestes barrières et règles sanitaires.

Il nous faut renouer les contacts pris avant le confinement afin de poursuivre la construction des dossiers d'accueil des services civiques migrants.

Il nous faut accompagner les dirigeants des clubs et comités départementaux employeurs dans cette période compliquée : gestion du chômage partiel, gestion de la reprise du travail et de l'activité et rédaction des plans de reprise d'activité.

Il nous faut renouer les contacts avec les travailleurs sociaux pour préparer la reprise des activités physiques avec les résidents des hébergements d'urgence de l'Aisne.

Il nous faut attendre le moment propice pour mettre en œuvre le projet d'activités physiques dans le centre pénitentiaire de Château Thierry et nous l'espérons de Laon.

Il nous faut préparer, dès à présent, la journée « sport santé bien être » de septembre en y ajoutant une touche d'olympisme afin de rappeler que la journée olympique n'a pas eu, cette année, lieu en juin.

Il nous faut réfléchir à ce que sera notre engagement dans l'Aisne pour la promotion de Paris 2024 avec le label Terre de Jeux.

Il nous faut finaliser, avec le CD USEP, ce que sera notre appui dans le dispositif Génération 2024 piloté par l'Education Nationale.

Je n'oublie pas la mise en œuvre du projet du CNOSF de la carte passerelle qui a pour but de permettre à des élèves de CM1 et CM2 de pouvoir découvrir des pratiques sportives dans les clubs fédéraux locaux et d'intégrer ceux-ci ensuite. Je vous incite, à nouveau, à relayer ce dispositif auprès de vos clubs afin qu'ils s'inscrivent sur la plateforme nationale administrée par Be Sport et participe à cette action d'avenir entrant dans l'héritage des jeux.

Le contexte actuel fait que nos réunions ont un goût de virtuel. Ce soir, je vous parle, via mon smartphone, et nous le faisons de plus en plus fréquemment avec plus ou moins de réussite, et sans convivialité.

Mais l'outil existe et nous permet d'avancer et de continuer à construire et inventer. Les présidents du CROS et des 5 CDOS se sont réunis en visioconférence, à plusieurs reprises, depuis mars dernier. L'Aisne le fera en bilatéral avec le CDOS 59, le 24 juin prochain, pour échanger sur une collaboration possible sur le territoire de l'Avesnois et la Thiérache.

Le travail collaboratif paie. Le Conseil Régional des Hauts-de-France doit prochainement voter un dispositif d'accompagnement des structures travaillant sur l'emploi. C'est le résultat d'un travail de présentation et d'explication, mené par l'URDES depuis 2 ans, et la reconnaissance de ce qui est fait par les associations Profession Sport et les CDOS dans les Hauts-de-France.

Pour l'avant dernière fois de cette olympiade, je remercierai :
Franck, Sophie, Benjamin et Claire, pour leur travail quotidien et leur engagement au CDOS.

Merci aux élus du Comité Directeur du CDOS et aux 44 comités Sportifs adhérents au CDOS,
Merci à la DDCS de l'Aisne, la DRDJS des Hauts-de-France, le Conseil Départemental de l'Aisne, l'Agence Nationale du Sport, le Conseil Régional des Hauts-de-France qui apportent leur concours financier au CDOS de l'Aisne,

Merci aux municipalités et la Mutualité Française des Hauts-de-France avec lesquelles nous développons des actions sur les territoires.

Merci de votre attention.
Philippe COURTIN, Président »

RAPPORTS D'ACTIVITES 2019

Philippe COURTIN précise que, compte tenu les conditions particulières d'organisation de cette Assemblée Générale, les rapports d'activités ne seront pas présentés et lus dans leur intégralité.

En effet, tous les rapports d'activités ont été envoyés, par mail, le 25 mai dernier, comme le prévoient les statuts du CDOS-Aisne.

Philippe COURTIN propose d'échanger, de poser des questions ou d'apporter des observations sur les rapports d'activités.

Pas de questions, ni d'observations.

RAPPORT FINANCIER

Présenté par Monsieur Michel CORNIAUX, Trésorier

« Mesdames, Messieurs,

Je vous présente la situation financière du CDOS-Aisne pour l'année 2019.

Le compte de bilan est équilibré à l'actif et au passif pour un montant total de **303 380,56 €**.

Le compte d'exploitation 2019 s'élève à un montant total de **371 116,88 €**.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un excédent de **10 499,75 €**.

La valorisation du bénévolat s'élève à **84 027,33 €** représentant **3,29** Equivalent Temps Plein

I) L'ETAT DES PRODUITS

Le total des produits est de **371 116,88 €**.

II) L'ETAT DES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le total des produits d'exploitation est de **215 609,07 €**.

III) L'ETAT DES SUBVENTIONS

Le total des subventions est de **153 742,67 €** réparti comme suit (voir graphique)

IV) L'ETAT DES CHARGES

Le total des charges est de **371 116,88 €**.

V) L'ETAT DES CHARGES D'EXPLOITATION

Le total des charges d'exploitation est de **244 677,83 €**.

Merci de votre écoute
Michel CORNIAUX, Trésorier »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Lecture du rapport faite par Monsieur Etienne MOREAU, Commissaire aux comptes (rapport ci-joint).

Les comptes financiers sont adoptés à l'unanimité et quitus est donné au Trésorier.

BUDGET PREVISIONNEL 2020

Présenté par Michel CORNIAUX, Trésorier (Cf. Budget prévisionnel ci-joint).

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT

L'exercice 2019 se solde par un résultat excédentaire de 10 499,75 €. Il est proposé d'affecter ce résultat en report à nouveau.

La proposition d'affectation de résultat est adoptée à l'unanimité.

FIXATION DES TARIFICATION 2021

Le Comité Directeur du 20 mai 2020 propose de maintenir les tarifications 2021 des activités du CDOS-Aisne, à l'identique à celles de 2020.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

FIXATION COTISATION 2021

La cotisation 2020 est de 62 euros.

Le Comité Directeur du 20 mai 2020 propose d'instaurer une cotisation 2021, en rapport aux nouveaux statuts validés par l'Assemblée Générale Extraordinaire selon les modalités suivantes :

- Comités de moins de 1 000 licenciés : 65 €,
- Comités entre 1 001 et 3 000 licenciés : 130 €,
- Comités de plus de 3 000 licenciés : 195 €.

Le nombre de licenciés, pris en compte dans le calcul, correspondra aux données du Ministère des Sports de la saison sportive N-1.

Après échanges, la proposition est adoptée à 1 voix contre, 1 abstention et 20 voix pour.

QUESTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE

Pas de questions à l'Assemblée Générale.

INTERVENTION DES PERSONNALITES

- Intervention de Monsieur Jean COSLEOU, Président du CDOS Nord,
- Intervention de Monsieur André de SAINT-MARTIN, Vice-Président du CROS Hauts-de-France,
- Intervention de Madame Colette BLERIoT, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Aisne.

Philippe COURTIN clôture les travaux de l'Assemblée Générale du CDOS-Aisne en remerciant les présents et excusés de ce soir pour leur fidélité en leur souhaitant une bonne soirée.